

PLAN DE COURS

ECN-7130 : Économie publique

NRC 14395 | Hiver 2024

Formule d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Ce cours présente l'état des connaissances sur la taxation en économique : taxation des biens, du revenu, des facteurs de production et taxation corrective (taxe pigouvienne). Une place importante est accordée à l'analyse numérique, entre autres par le biais d'analyses de micro-simulations.

Ce cours présente l'état des connaissances sur la taxation en économique : taxation des biens, du revenu, des facteurs de production et taxation corrective (taxe pigouvienne). Une place importante est accordée à l'analyse numérique, entre autres par le biais d'analyses de micro-simulations.

Plage horaire

Cours en classe

jeudi	12h30 à 15h20	DES-2128	Du 15 janv. 2024 au 26 avr. 2024
-------	---------------	--------------------------	----------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=162207>

Coordonnées et disponibilités

Pierre-Edouard Collignon

Enseignant

pierre-edouard.collignon.1@ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

[Équipez-vous pour réussir](#)

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#)

[Liste des navigateurs supportés](#)

Avis important concernant les appareils mobiles (iOS, Android, Chrome OS)

[TeamViewer](#) est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#)

[Zoom ULaval](#)

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Contenu du cours	4
Approche pédagogique	5
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Examen intra	6
Examen final	6
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	6
Politique à l'égard des retards aux évaluations	7
Politique en matière d'absence aux évaluations	7
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	7
Matériel didactique	7
Liste du matériel obligatoire	7
Liste du matériel complémentaire	8
Spécifications technologiques	8
Bibliographie et annexes	8
Bibliographie	8

Description du cours

Introduction

Ce cours porte sur l'intervention de l'Etat via la fiscalité, la dépense publique et la dette publique. L'approche est à la fois positive et normative.

Objectifs généraux

Ce cours vise à (ré)établir les principaux résultats de l'économie publique moderne.

Contenu du cours

CH1 : Introduction

Quels sont les principaux impôts ?
A quoi sert la fiscalité ?

CH2 : Effets des impôts sur l'économie

Qui paie (vraiment) une taxe ? (Incidence)
Pourquoi les taxes sont-elles coûteuses socialement ? (Poids morts)
Exemple simple en équilibre partiel

CH3 : Fiscalité des biens

Pourquoi les biens (et les services) sont-ils taxés à différents taux ?
Modèle de Ramsey et Règle des élasticités inverses

CH4 : Fiscalité du travail

Pourquoi les hauts revenus paient-ils plus d'impôts ?
Approche à Mirlees (2 types de productivité)
Approche des perturbations (Optimal top tax rate, Formule ABC, statistiques suffisantes)
Un mot sur le tagging

CH5 : Fiscalité jointe (biens et travail)

Pourquoi les biens ET les revenus du travail sont-ils taxés ?
Résultat d'équivalence
Résultat d'Atkinson-Stiglitz (taxation uniforme des biens)
3 Départs d'Atkinson-Stiglitz :
-Subventions des biens complémentaires au travail
-Surimposition des biens préférés par les plus productifs (les riches)
-Surimposition des biens fabriqués par les plus productifs (les riches)

CH6 : Fiscalité corrective et externalités

Prix du carbone

CH7 : Fiscalité du capital, de l'épargne et des transmissions

Application d'Atkinson-Stiglitz (aucune fiscalité)
Résultat de Chamley-Judd (aucune fiscalité)
Préférence pour la richesse (fiscalité positive)
Chocs idiosyncratiques de productivité (fiscalité positive)
Altruisme public envers les générations futurs (subvention)

CH8 : Assurance chômage

Pourquoi une assurance chômage publique plutôt que privée ?
Formule de Baily-Chetty

CH9 : Dette publique

Pourquoi l'État s'endette-il ?
Lissage des coûts de la fiscalité
Préférence de l'État pour le présent

Approche pédagogique

Le cours est donné en présentiel, principalement au tableau. Toutes les notes de cours sont disponibles en ligne.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Tous les chapitres	
CH1 : Introduction	
CH2 : Fiscalité des biens	
CH3 : Fiscalité du travail	
CH4 : Fiscalité mixte (biens et travail)	
CH5 : Fiscalité dynamique, taxation du capital et de l'épargne	
CH6 : Assurance chômage	
CH7 : Dette publique	
Toutes les notes en un seul .pdf	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examens (Somme des évaluations de ce regroupement)			100 %
Examen intra	Le 29 févr. 2024 de 12h30 à 15h20	Individuel	40 %
Examen final	Le 25 avr. 2024 de 12h30 à 15h20	Individuel	60 %
Travaux pratiques (Somme des évaluations de ce regroupement)			0 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen intra

Date et lieu :	Le 29 févr. 2024 de 12h30 à 15h20 , DES-2128
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Remise de l'évaluation :	Salle
Directives de l'évaluation :	Aucun document autorisé. Calculatrice non autorisée.
Matériel autorisé :	Aucun

Examen final

Date et lieu :	Le 25 avr. 2024 de 12h30 à 15h20 , DES-2128
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	60 %
Remise de l'évaluation :	En classe
Directives de l'évaluation :	Aucun document autorisé. Calculatrice non autorisée.
Matériel autorisé :	Aucun

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	65	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	60	64,99
C	50	59,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>


Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf


Politique à l'égard des retards aux évaluations


Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations](#) . Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations](#) . Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement  et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement  pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement  afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Aucun matériel n'est obligatoire.

Liste du matériel complémentaire



[The Economics of Taxation, second edition](#)

par Bernard Salanie

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Voir notes de cours